

Question présentée par le député :

M. Rolin Wavre

Date de dépôt : 14 mai 2019

Question écrite urgente

Quel est l'état de la réflexion autour de la gare routière de Genève (place Dorcière) ?

La gare routière située à la place Dorcière offre peu de services aux usagers et ses installations sont dans un état très insatisfaisant. Une ville internationale telle que Genève peut-elle se permettre de ne pas agir face à cette situation ?

Plus encore, nous sommes à l'aube de la mise en service du Léman Express et des lignes de rabattement activement et, semble-t-il, efficacement promues par les TPG.

La réorganisation de la place Cornavin en surface approche, avec des modifications des flux routiers à l'avenue des Alpes, conséquence entre autres de la création de la moyenne ceinture.

La planification ferroviaire telle qu'elle est actuellement prévue par l'Etat envisage en effet des travaux considérables dans les quartiers de Cornavin, Montbrillant et cela jusqu'à la rue Voltaire avec une circulation de camions et d'engins de chantier non négligeable entre 2024 et 2031 au moins.

Selon des informations provenant des services de la Ville de Genève en 2016, la gare routière actuelle recevait chaque semaine quelque 160 voyages internationaux, 140 liaisons régionales, 70 liaisons en direction des stations alpines (en saison) et 50 départs ad hoc, soit en moyenne 60 véhicules par jour. Ce sont donc quotidiennement entre 100 et 120 trajets de et vers ce lieu éminemment central de notre ville, soumis à de très nombreuses contraintes actuelles et futures telles que décrites ci-dessus. Avec l'essor des Flexibus et autres compagnies, il est hautement probable que ces chiffres soient une estimation basse.

Chacun peut facilement voir ou imaginer ces dizaines de très gros véhicules entrant ou sortant de la Ville par le quai Wilson, la rue de Lausanne ou traversant le pont du Mont-Blanc.

C'est sur la base de ces constatations que je prie le Conseil d'Etat de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

- ***Quel est l'état de la réflexion du département des infrastructures sur la localisation actuelle de la gare routière, compte tenu de ce qui attend le quartier ces prochaines années ?***
- ***Une localisation alternative est-elle envisagée ? Si oui, laquelle (des emplacements tels que l'aéroport ou Lancy-Pont-Rouge ont été évoqués dans un passé récent) ?***
- ***Sinon, comment l'Etat envisage-t-il d'organiser le trafic de ces gros véhicules à cet emplacement ?***
- ***Comment la coordination avec la Ville, semble-t-il opposée au déménagement de la gare routière selon des déclarations publiques, est-elle organisée ?***
- ***Les positions de la Ville et du canton sont-elles compatibles ? Sinon, comment est-il envisagé de traiter cette situation ?***

Je remercie le Conseil d'Etat des réponses concrètes qu'il voudra bien apporter à ces questions.